

Est-ce qu'une prime est un acquis?

Par **sabel**, le **23/09/2015** à **20:56**

Bonjour,

je viens de poser ma démission après 8 ans dans une société.
pendant 8 ans j'ai touché une prime de 1% sur un volume de contrats de maintenance .
cette année les chiffres sont correctes(belle somme) mais la société n'est pas au top en ce moment.
pour mon solde de tout on me dit que je n'ai pas droit à cette prime au prorata du temps de présence, pourtant j'ai contribué de beaucoup à cette prime.
Merci par avance..

Par **P.M.**, le **24/09/2015** à **00:54**

Bonjour,

Il faudrait connaître l'origine de cette prime mais normalement une prime sur objectifs ou de résultat est due au prorata temporis en cas de départ de l'entreprise...